

## LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2008

### s de la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et du Semnon :

Après avoir procédé au vote à main levée, (votants = 19 ; Abstentions = 02 ; Exprimés = 17 ; Favorables = 17) ; le conseil municipal se prononce en faveur de la modification des statuts portant sur la composition du bureau de la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et du Semnon.

### II- Rapport de la Commission d'Appel d'Offres du 7 avril 2008 :

Après avoir entendu le rapport de la Commission d'Appel d'Offres du 7 avril 2008, le conseil municipal émet un avis favorable aux avenants aux marchés de travaux suivants :

- ⇒ Extension du réseau d'assainissement : avenant n°2 au marché avec l'Entreprise SARC concernant des branchements complémentaires, pour un montant s'élevant à + 4 810 € HT portant le nouveau montant du marché à 152 401 € HT ;
- ⇒ Restauration de l'église : avenant n°2 au marché avec l'Entreprise MACE, concernant le remplacement du beffroi, pour un montant de 24 010.10 € HT portant le nouveau montant du marché à 36 743.30 € HT ;
- ⇒ Extension de l'école primaire, du restaurant scolaire et de la bibliothèque :
  - avenant n°1 au marché avec l'Entreprise IPPC/VIGNON lot 01 Gros œuvre concernant la modification d'un mur au projet initial, pour un montant de 10 493.57 € HT portant le nouveau montant du marché à 252 896.55 € HT.
  - avenant n°1 au marché avec l'Entreprise BLANCHARD Lot 11 ventilation-chauffage concernant le remplacement des alims de chauffage et d'un brûleur de chaudière non prévus au projet initial, pour un montant de 8 223.00 € HT, portant le nouveau montant du marché à 32 661.43 € HT.
  - Avenant n°1 au marché avec l'Entreprise RIGAULT lot 04 menuiseries aluminium, concernant le remplacement de 4 châssis, pour un montant de 3 544 € HT portant le nouveau montant du marché à 53 187 € HT.

### III- BUDGET 2008 et Taux d'imposition :

A l'unanimité, le conseil municipal décide de pratiquer une augmentation de + 1.5% sur les taux d'imposition les fixant à :

- Taxe d'Habitation = 14.64 %
- Foncier Bâti = 19.59 %
- Foncier Non Bâti = 43.26 %.

Le produit des contributions directes s'élève à 742 202 €.

Le Conseil a procédé au vote des Comptes administratifs 2007 et budgets 2008 :

Les comptes administratifs de l'exercice 2007 conformes aux comptes de gestion du Receveur Municipal ont été adoptés à l'unanimité.

Les divers budgets ont été votés comme suit :

⇒ Budget Général de la Commune :

- La section de fonctionnement s'équilibre en Dépenses et en Recettes à 1 967 800 € ;
- La section d'investissement s'équilibre en Dépenses et en Recettes à 3 617 046 €

Investissement sont :  
Restauration de l'église = 494 827 €

- Acquisition de terrains = 252 571 €
- Travaux de voies et réseaux = 283 183 €
- Effacement des réseaux = 93 632 €
- Extension de l'école primaire, du restaurant scolaire et de la bibliothèque = 960 883 €
- Réhabilitation de 4 logements locatifs = 220 429 €
- Aménagement Rues St-Jacques, Puet, Thomas Leroy = 388 423 €

⇒ Budget Assainissement :

- La section de fonctionnement s'équilibre en Dépenses et en Recettes à 128 079 €
- La section d'investissement s'équilibre en Dépenses et en Recettes à 280 606 €

Opération en cours : extension du réseau Rue des Grées et de la Monnerie = 99 727 €

⇒ Budget du Centre Commercial :

- La section de fonctionnement s'équilibre en Dépenses et en Recettes à 26 977 €
- La section d'investissement s'équilibre en Dépenses et en Recettes à 91 606 €

L'excédent d'investissement cumulé permet le reversement d'une subvention de 85 000 € au budget général de la commune.